

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43 du 13 janvier 1949 :

n° 43

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 janvier 1949

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro

31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Lebas est engagé en qualité d'auxiliaire à la Direction du portant salaire mensuel de vingt-cinq mille francs (25.000 francs), exclusif de toutes indemnités. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1949).